

*Déclarations de ministres***AFFAIRES COURANTES**

ascension. Non content de contribuer lui même à nous plonger dans une récession d'ici un an ou deux, le gouvernement a négligé de tenir compte de la conjoncture nord-américaine, qui ne fait qu'aggraver les choses.

Le budget des dépenses nous éclaire sur les réductions qui feront du tort aux Canadiens ordinaires. Ces réductions mettent en jeu l'avenir du Canada. Elles reflètent les engagements pris dans le cadre de l'Accord de libre-échange dans des domaines comme l'assurance-chômage. Le gouvernement canadien a cédé devant les Américains, qui estimaient que ce programme constituait une subvention, et il s'en est retiré en augmentant les cotisations des travailleurs.

**M. Thacker:** Combien de Canadiens ont travaillé à la fabrication de votre Mazda?

**M. McCurdy:** Quelle Mazda? Vous voyez, monsieur le Président, combien ce côté-là de la Chambre est ignorant. Les députés d'en face s'inquiètent d'une simple automobile, mais ils ont établi un budget qui empêchera la fabrication de milliers d'automobiles dans ma circonscription. Les automobiles fabriquées en Ontario sont celles qui ont fait marcher le pays, et ce député parle d'une simple auto qui n'existe même pas, sauf dans sa petite tête.

**M. Thacker:** Que vous êtes hypocrite!

**M. McCurdy:** Le député d'en face parle d'hypocrisie, mais nous n'avons vu que cela depuis deux jours. Hypocrisie en ce qui concerne le rôle du Parlement, hypocrisie en ce qui concerne les engagements pris à l'égard des Canadiens et hypocrisie en ce qui concerne la défense, notamment. Le gouvernement réduit les emplois au Canada et préserve les emplois en Europe, alors que l'on pourrait économiser un milliard de dollars en conservant les emplois au Canada et en rappelant les troupes chez nous.

C'est le commencement de la fin pour l'économie de marché prônée par le gouvernement. Elle fait fi de l'égalité, de l'équité, du véritable fondement d'une croissance économique. Voilà un gouvernement qui veut s'en prendre aux faibles pour satisfaire les besoins des rapaces qui soutiennent le gouvernement. Le peuple canadien condamnera le gouvernement pour son budget et pour les mesures qui sont exposées dans le budget des dépenses.

[Français]

**LES ACCIDENTS DE TRAVAIL****HOMMAGE AUX VICTIMES**

**L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail):** Monsieur le Président, en ce jour du 28 avril, les travailleurs et travailleuses du Canada rendent hommage aux victimes d'accidents de travail et à ceux et celles qui souffrent de lésions ou de maladies professionnelles. Je me joins à eux, à titre de ministre du Travail et en mon non personnel, pour exprimer ma profonde sympathie aux personnes et familles touchées et pour dénoncer le nombre toujours trop élevé d'accidents en milieu de travail.

En 1987, soit la dernière année complète pour laquelle nous avons des données, 894 personnes au Canada ont perdu la vie au travail et 25 millions de journées-personnes ont été perdues à cause d'accidents de travail et de lésions ou maladies professionnelles. Ces données ne laissent personne indifférent, j'en suis certain, monsieur le Président. Nous devons tous redoubler d'efforts et travailler ensemble pour assurer un milieu de travail sain et sûr pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Toute perte de vie est injustifiable, pour les proches d'abord, mais aussi pour la société. Les accidents de travail entraînent des coûts annuels, directs et indirects, d'environ 17,5 milliards de dollars. C'est un coût énorme pour le pays.

Les statistiques sont éloquentes, mais elles cachent l'immense souffrance des travailleurs et travailleuses qui sont victimes d'accidents. Au cours des années, j'ai connu personnellement de nombreuses victimes d'accidents de travail. A leurs douleurs physiques s'ajoute souvent une douleur morale qui découle de leur incapacité de reprendre leur travail ou de gagner dignement leur vie. Nous leur devons notre aide.

Monsieur le Président, il nous faut être solidaire et exprimer notre volonté commune de lutter contre ce terrible fléau que sont les accidents de travail.

[Traduction]

On a choisi le 28 avril comme journée de deuil à la mémoire des travailleurs tués, blessés ou devenus invalides à cause d'un accident de travail. Les conditions de travail ainsi que la sécurité et l'hygiène au travail ont considérablement évolué depuis le début de la Confédération. A l'échelon fédéral, plusieurs lois concernant le